

# EPREUVE PROFESSIONNELLE

Vous êtes affecté au service de scolarité d'une université à la rentrée de septembre 2014 et vous devez traiter les dossiers d'inscriptions administratives pour l'année universitaire **2014-2015**.

En vous servant des documents joints en annexe, veuillez déterminer et justifier pour chacun des 5 cas suivants :

- Si l'étudiant doit être affilié à la Sécurité sociale étudiante
- Quel montant total l'étudiant doit payer

## **Cas n°1**

Date de naissance : 1<sup>er</sup> juin 1996    Nationalité : Française

Profession des parents : Père :    Sans emploi    Mère : Enseignante en collège

Année d'obtention du baccalauréat : juillet 2014

Étudiant boursier sur critères sociaux : Non

Étudiant salarié : Non            Nombre d'heures : N/A

Inscription première : Première année de licence en Droit

Inscription seconde : Néant

Prestations facultatives demandées :            Carte culture : Oui            Sport : Oui

**→ L'étudiant doit-il être affilié à la Sécurité sociale étudiante ? (expliquez)**

**→ Combien l'étudiant va-t-il payer ? (détaillez)**

## **Cas n°2**

Date de naissance : 11 août 1995    Nationalité : Française

Profession des parents : Père :    Ouvrier qualifié                      Mère : Vendeuse

Année d'obtention du baccalauréat : juillet 2012

Étudiant boursier sur critères sociaux : Non

Étudiant salarié : Non                      Nombre d'heures : N/A

Inscription première : Licence professionnelle de gestion du tourisme

Inscription seconde : Néant

Prestations facultatives demandées :    Carte culture : Oui                      Sport : Non

**→ L'étudiant doit-il être affilié à la Sécurité sociale étudiante ? (expliquez)**

**→ Combien l'étudiant va-t-il payer ? (détaillez)**

### **Cas n°3**

Date de naissance : 12 février 1982 Nationalité : Française

Profession des parents : Père : Avocat Mère : décédée

Année d'obtention du baccalauréat : juillet 1999

Étudiant boursier sur critères sociaux : Non

Étudiant salarié : Oui enseignant en lycée Nombre d'heures : Temps plein

Inscription première : Doctorat d'histoire

Inscription seconde : 2<sup>ème</sup> année de licence en anglais

Prestations facultatives demandées : Carte culture : Non Sport : Non

**→ L'étudiant doit-il être affilié à la Sécurité sociale étudiante ? (expliquez)**

**→ Combien l'étudiant va-t-il payer ? (détaillez)**

## **Cas n°4**

Date de naissance : 13 octobre 1990      Nationalité : Belge

Profession des parents : Père : Médecin      Mère : Cadre supérieur

Année d'obtention du baccalauréat : juillet 2007 (équivalent belge)

Étudiant boursier sur critères sociaux : Non

Étudiant salarié : Oui dans la restauration rapide      Nombre d'heures : 50 heures par mois

Inscription première : Diplôme école d'ingénieur en chimie (5<sup>ème</sup> année)

Inscription seconde : 2<sup>ème</sup> année de Master en Physique

Prestations facultatives demandées :      Carte culture : Non      Sport : Oui

NB : l'étudiant n'est pas là dans le cadre d'un programme d'échange. Il a par ailleurs présenté une carte européenne d'assurance maladie.

**→ L'étudiant doit-il être affilié à la Sécurité sociale étudiante ? (expliquez)**

**→ Combien l'étudiant va-t-il payer ? (détaillez)**

## **Cas n°5**

Date de naissance : 5 septembre 1993      Nationalité : Française

Profession des parents : Père :      Cheminot à la SNCF      Mère : sans emploi

Année d'obtention du baccalauréat : juillet 2011

Étudiant boursier sur critères sociaux : Oui

Étudiant salarié : Non      Nombre d'heures : N/A

Inscription première : 2<sup>ème</sup> année de DUT GEA

Inscription seconde : Néant

Prestations facultatives demandées :      Carte culture : Oui      Sport : Oui

**→ L'étudiant doit-il être affilié à la Sécurité sociale étudiante ? (expliquez)**

**→ Combien l'étudiant va-t-il payer ? (détaillez)**